

Appel au mécénat

La Chorale Populaire de Toulouse est une association "loi 1901" reconnue d'intérêt général.

Vous pouvez soutenir son activité en lui apportant votre concours financier et devenir ainsi mécène de notre chorale.

Nous sommes cinquante amateurs passionnés qui nous retrouvons autour d'un répertoire très vaste, du sacré au profane, de la renaissance au style contemporain, de l'atlantique à l'Oural. La Chorale populaire de Toulouse, vieille de plus de 60 ans, enrichit son répertoire dans une tradition populaire cherchant à rapprocher la musique d'un large public.

Le mécénat culturel pour une entreprise est très avantageux, à la fois pour le mécène et pour le chœur chorale

Conformément à la loi sur le mécénat du 1er août 2003, les dons versés à la Chorale Populaire de Toulouse sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe.

Si vous le souhaitez nous pouvons aussi vous proposer une prestation publicitaire sur notre site web en contrepartie de votre parrainage

Nous vous remercions de votre participation à notre activité.

La Chorale Populaire de Toulouse mars 2019